

Des experts pour déminer la crise au fédéral

PACTE MIGRATOIRE La majorité obtient des auditions juridiques externes

L'opposition espérait ébrécher le gouvernement fédéral en provoquant une majorité alternative autour du pacte migratoire.

Ce mercredi, la commission des affaires extérieures de la Chambre devait examiner deux résolutions – l'une du CDH, l'autre de Groen – réclamant l'approbation sans réserve du Pacte migratoire. Mais ces partis sont restés sur leur faim. Ce pacte international élaboré au sein de l'ONU doit être approuvé ce 10 décembre à Marrakech. Mais la N-VA a dit non, les autres partis de la majorité sont d'un avis contraire.

Le MR, qui aurait pu suivre CDH et Groen et vers qui tous les yeux étaient tournés, a prudemment temporisé en proposant d'organiser des auditions juridiques devant permettre d'élucider les points de réserve émis par la N-VA, qui juge le texte trop laxiste. Une proposition soutenue par les partenaires de majorité du MR: Open-VLD, CD&V et... N-VA, jusqu'ici isolée dans son rejet du Pacte migratoire. L'opposition n'a pas manqué d'accuser le parti libéral de se laisser guider par celui de Theo Fran-

cken.

Olivier Maingain, député Défi associé à la résolution du CDH, estime que le recours à des experts externes symbolise un « désaveu des propos tenus par le Premier ministre devant la tribune des Nations unies », où celui-ci avait affiché sa détermination à adopter le Pacte.

Pour le député Georges Dallemagne, auteur de la résolution présentée par le CDH, ces auditions n'ont simplement pas lieu d'être: « Vous n'avez donc pas confiance en vos propres experts qui ont négocié ce Pacte pendant 18 mois? », a-t-il lancé aux membres de la majorité.

Les points nécessitant l'éclairage d'experts juridiques sont d'ailleurs peu clairs pour l'opposition: « La N-VA fait comme s'il y avait encore beaucoup de questions à régler. Mais nous n'avons que des réponses à donner, le statut juridique du Pacte est connu », a affirmé Kristof Calvo, chef du groupe Groen à la Chambre.

« Vous n'avez donc pas confiance en vos propres experts qui ont négocié ce Pacte pendant

18 mois? » GEORGES DALLEMAGNE (CDH)

Le député MR Richard Miller a confié au *Soir* que ces auditions doivent permettre de clarifier les interrogations de leur « partenaire de coalition » (la N-VA, pour ne pas la nommer) concernant « le caractère contraignant, la perte de souveraineté et la philosophie générale du texte ». « Mais il n'est pas question, avec ces débats, d'essayer d'endormir le Parlement », a-t-il ajouté.

Les auditions d'experts devraient avoir lieu ce vendredi ou mardi prochain. Elles devront, en tout cas, se tenir avant la séance plénière de jeudi prochain afin d'assurer les chances d'un positionnement belge clair lors du sommet mondial sur la migration les 10 et 11 décembre à Marrakech.

A ce concert de voix apaisantes s'est ajoutée celle du patron de la Fédération des entreprises de Belgique dans *La Libre*, qui appelle le gouvernement à poursuivre ses réformes et à ne pas sombrer à cause du pacte migratoire. ■

CLARA VAN REETH